

Initiatives

MUTUALISTES

Votre
mutuelle
**en
mouv-
ement**

Les offres MGEN continuent de s'enrichir avec l'arrivée d'ÔJL...



4-5

L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE



6-7

ADOSEN
LE BIEN-ÊTRE
À L'ÉCOLE



8-9

LES OFFRES
JEUNES



10-11

SANTÉ
SOLIDAIRE



12-13

CARTE CULTURE
EN PACA ET
CORSE



14-15

BRÈVES



16

LA
JOURNÉE
DE LA VOIX



Nous rencontrer

La Valette du Var,
19 avenue des Frères Lumière

Nous écrire

MGEN 83 - CS 60000 La Valette du Var
83166 Toulon Cedex 9
ou depuis votre espace personnel
sur le site mgen.fr

Nous joindre

3676 Service gratuit
+ prix appel

LE MAGAZINE RÉGIONAL DES ADHÉRENTS **mgen** PACA ET CORSE / DÉCEMBRE 2016

Directeur de la publication : Julien Villevieille, jvillevieille@mgen.fr | Diffusion : aux 180 000 adhérents MGEN des régions PACA et Corse | Rédaction : Gaëlle Cloarec / services MGEN | Crédits photos : Clément Puig (couverture) / photothèque MGEN / 123RF / Fotolia | Conception / réalisation / illustrations : www.mkt-design.fr | Production : Produire supports de communication | Imprimerie : Hemisud. Imprimé en France sur papier 100% recyclé. Conditionné sous film photo dégradable.



Cette publication est le magazine MGEN des régions PACA et Corse, elle a pour vocation de fournir des informations locales 2 fois dans l'année. Elle se distingue du magazine Valeurs Mutualistes qui est la seule publication officielle du groupe MGEN. Les indications portées dans ce document sont données sous réserve d'erreurs typographiques et réglementaires.



Le mot de la présidente

Var

Edito

Dynamique en trois temps pour les adhérents

Mgen en dynamique

Les assemblées générales se succèdent depuis plusieurs années avec des décisions confortant et développant la Mutuelle : offre renouvelée, nouvelle offre pour les jeunes, création du groupe MGEN/ISTYA/HARMONIE... et bientôt...70 ans au 8 décembre prochain.

Une région dynamique

Notre région PACA-Corse s'est engagée depuis plusieurs mois dans une organisation nouvelle associant sections, centres de service et établissements, pour être plus efficiente.

Mutualisation des moyens, actions communes... les résultats sont là, la synergie est installée.

La dynamique des acteurs

Deux réseaux distincts mais complémentaires, deux réseaux aux missions différentes mais tournées vers le même objectif.

Militants et collaborateurs, tous acteurs œuvrent ensemble pour le et au service des adhérents.

Le temps de la dynamique

Marc Devouge

Administrateur national chargé de la région PACA-Corse

A l'heure où vous lirez ces lignes, la fin de 2016 approche, marquée par des évolutions nécessaires que de son organisation. Dans ce nouvel environnement régional, la force de la PACA-Corse est son union.

Pour autant, innover à l'échelle régionale n'exclut pas la « couleur locale » : les initiatives régionales sont au service d'une proximité départementale, véritable fondement de MGEN.

Et, cette maison commune, qu'est notre mutuelle, fêtera ses 70 bougies le 8 décembre 2016.

Souhaitons-lui une longue vie !

Sandrine Falasco

Présidente MGEN 83

ESS : l'économie qui a du sens

L'économie sociale et solidaire (ESS) est un secteur d'activité qui se place au service de la société et des hommes et des femmes qui la composent, selon un principe de solidarité, et non à celui du profit.

S'y inscrivent les entreprises, coopératives, mutuelles, associations, ou fondations répondant à un certain nombre de critères : notamment l'utilité sociale, un mode de gestion démocratique, l'encadrement strict et le réinvestissement des bénéfices.

Bénéficiant d'un cadre juridique renforcé par la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014, l'ESS propose une autre façon d'entreprendre, de produire et de consommer, plus respectueuse de la personne humaine et de l'environnement. C'est aussi un pan économique de poids, performant et innovant, qui représente plus de 10% du PIB en France. MGEN, en tant que mutuelle, est un acteur majeur de l'ESS. Participant au développement local, elle adhère aux Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire qui aident à la création et au développement des entreprises du secteur. Son réseau fructueux de partenariats lui permet d'apporter à ses adhérents de nouveaux services.



Un mode d'entreprendre qui pèse dans l'économie

Le PIB produit par l'ESS dans nos régions représente 15 milliards d'euros soit 10 % du PIB global (220 milliards pour la France) et 9 milliards de valeur ajoutée (100 milliards pour la France).

Les structures de l'ESS omniprésentes dans la vie des Français

40 M de Français sont protégés par **une mutuelle**

22 M de Français sont sociétaires **d'une banque coopérative**

20,8 M de Français sont sociétaires **d'une mutuelle d'assurance**

12,5 M de Français sont bénévoles dans une association

1 Français sur 2 est adhérent à une **association**



Une part importante de la population travaille dans l'ESS

169 266 emplois salariés soit 13,2 % des salariés du secteur privé en PACA-Corse (chiffres France 2 370 000 salariés, 13,9 % de l'emploi privé).

Une présence forte dans des secteurs clés



Sport et loisirs : **60 %** (moy Fr = 53,6 %)
Action sociale : **59 %** (moy Fr = 60,9 %)
Activités d'assurance : **34,6 %** (moy Fr = 30,8 %)
Arts & spectacles : **33,7 %** (moy Fr = 26,7 %)
Enseignement : **14,6 %** (moy Fr = 18,7 %)
Santé : **12,2 %** (moy Fr = 11,3 %)

Avec plus de 800 collaborateurs en PACA et en Corse et plus de 9 000 en France, MGEN est un acteur majeur de l'ESS et fait partie des 0,3 % des structures de l'ESS qui comptent plus de 250 salariés.

Des établissements employeurs nombreux et variés

Répartition par type de structure juridique et en nombre d'établissements en PACA-Corse :

- Associations : 15 412 (total France = 185 378)
- Coopératives : 1 651 (total France = 26 460)
- Mutuelles : 689 (total France = 8 062)
- Fondations : 61 (total France = 1 425)



Pour aller plus loin :

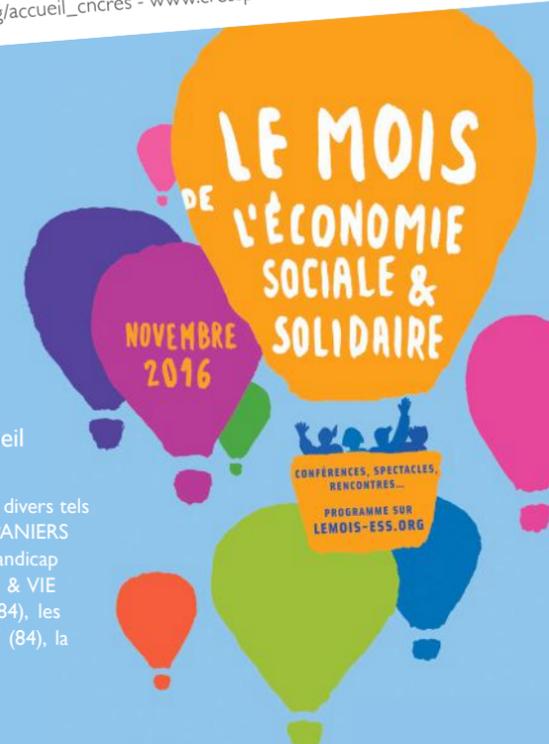
www.economie.gouv.fr/cedef/economie-sociale-et-solidaire - www.cncres.org/accueil_cncres - www.cresspaca.org - <http://cress.corsica>

Le mois de l'Économie Sociale et Solidaire

Comme tous les ans au mois de novembre, le Mois de l'Économie Sociale et Solidaire propose à tous une rencontre avec ceux qui dans les régions sont engagés sur le même chemin : faire connaître les innovations, les hommes, les activités et les entreprises collectives moteurs de ce choix de société.

Cette année les sections départementales MGEN ont choisi de mettre en valeur des acteurs de l'ESS en leur offrant un espace d'exposition dans les espaces d'accueil destinés au public.

Ainsi les adhérents de la région ont pu faire connaissance avec des organismes aux objets sociaux divers tels que FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (04), LA JUNCHA, épicerie associative (05), LES PANIERS D'AVOINE, livraison de paniers de fruits et légumes bio (83), ESPÉRANCE VAR, "Agir pour le handicap psychique" (83), VAR ÉQUITABLE, association de promotion du commerce équitable (83), ARTS & VIE Voyages Culturels (84), AVEC, association d'Animation Vauclusienne Éducative et Culturelle (84), les PUPILLES de L'ENSEIGNEMENT PUBLIC (84), SEMAILLES "Consommez bio, local et solidaire" (84), la CASDEN, banque coopérative de toute la fonction publique (04, 06, 84).



La boîte à outils de l'ADDOSEN



Au sein du système scolaire, comment nouer un dialogue adapté à chaque âge, au sujet de la nutrition, de l'activité physique, de l'égalité homme-femme, ou encore de la sexualité ?

L'ADDOSEN - Prévention Santé MGEN est une association Loi 1901, créée en 1962, et agréée par le ministère de l'Éducation Nationale. Elle apporte à la communauté éducative des outils, de la documentation et des méthodes, destinés à donner à tout élève, de la maternelle à l'université, les moyens de prendre sa santé en mains.

Cette mission émancipatrice vise de manière plus générale le bien-être à l'école ; elle intègre donc la promotion du vivre ensemble et de la citoyenneté.

Un site tout neuf

Le site www.adosen-sante.com fait peau neuve, avec pour objectif principal de faciliter le travail des acteurs de l'éducation.

Vidéos, informations thématiques, interviews, retours d'expériences... Chaque rubrique vient enrichir une "boîte à outils" pratique permettant de répondre à un besoin ponctuel, récurrent ou spécifique, et de mettre en place des actions concrètes.

Adapté aux écrans de toutes tailles, son contenu est appelé à s'ouvrir encore, pour devenir à terme un espace collaboratif de mutualisation de l'innovation pédagogique. En favorisant les interactions, il met l'accent sur le partage des savoirs.



Un nouveau magazine

Enseignants, équipes médico-sociales, étudiants en ESPE (École supérieure du professorat et de l'éducation)... votre magazine Actions Santé devient En cours !

Le trimestriel, entièrement rénové, entend répondre au mieux aux besoins des professionnels de l'éducation, à travers trois axes principaux : la santé, la solidarité et la citoyenneté.

Conçu en cohérence avec le nouveau site, vous y découvrirez les dernières recherches en pédagogie, la description des projets d'établissement qui marchent, et une valorisation des multiples initiatives lancées par la communauté éducative.

Le tout pour 20 € par an !

Pour s'abonner : rdv sur www.adosen-sante.com

Une application dédiée

L'ADDOSEN lance bientôt son application internet pour aider les établissements à mettre en place des parcours éducatifs de santé en permettant aux équipes éducatives de réaliser des diagnostics du bien-être de leurs élèves.

L'objectif sera de recueillir des données (anonymes et globales) concernant les habitudes alimentaires des élèves, leur usage des écrans ou encore le sommeil, afin d'orienter la mise en œuvre d'actions de prévention ciblées.

Pour accéder à l'application : rdv fin 2016 sur www.adosen-sante.com

Un réseau militant

L'ADDOSEN-Prévention Santé MGEN, c'est avant tout un réseau de militants, qui viennent en appui de tous ces outils pour aider les enseignants, souvent des collègues, sur le terrain.

Vous pouvez les rejoindre, aux côtés des jeunes en service civique bientôt amenés à intervenir dans les établissements (dès 2017 selon les académies). Un renouveau dynamique est impulsé – avec notamment une formule d'appel à projet pour subventionner les projets les plus pertinents et les accompagner – mais d'autres développements se préparent, y compris de futures formations...

ÔJI : les offres jeunes

Afin de répondre aux besoins spécifiques des jeunes de 18 à 29 ans, et à vos attentes de couverture santé plus adaptée, MGEN a refondu l'offre Jeunes en une nouvelle gamme de 4 offres qui devient ÔJI.

Votre enfant bénéficiera des mêmes garanties santé que votre offre MGEN Santé Prévoyance, et surtout, parce qu'il est jeune, nous proposons des services spécifiques, adaptés à sa vie de jeune adulte.

A compter du 1^{er} janvier 2017, votre enfant devient adhérent ÔJI sans aucune démarche à effectuer de votre part.

Entre 18 et 29 ans, votre enfant va faire des études, déménager, apprendre à gérer un budget, chercher son 1^{er} emploi, voyager à l'étranger...

Avec ÔJI, tout est prévu !



Des forfaits spécifiques 🍴

> Pour encore plus de PRÉVENTION 💰

L'activité physique est encouragée (avec 50 € remboursés sur l'abonnement sportif de leur choix), la sécurité routière également (50 € remboursés sur l'achat de gilets réfléchissants et d'éthylotests). Des forfaits qui proposent également la prise en charge des contraceptifs et des visites chez l'ostéopathe ou le diététicien.

3 nouveaux packs services 📁

> Pour l'accompagner à tous les moments de sa vie de jeune adulte

▶ **BIEN DÉMARRER** : Pour gérer son budget et ses démarches administratives.

📄 **MIEUX INFORMÉ** : Pour répondre aux questions de la vie quotidienne (santé, logement, informations juridiques).

🚑 **URGENCES** : En cas d'accident ou d'immobilisation...

Couverture à l'international incluse 🌍

> En cas de SÉJOURS TOURISTIQUES ou d'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Avec ÔJI, votre enfant bénéficie d'une protection santé à l'épreuve des kilomètres, mais aussi d'une assistance médicale et administrative intégrée.

📱 À portée de main : l'appli ÔJI !

> Des SERVICES EN LIGNE 📄 qui simplifient la vie

Une carte de mutuelle dématérialisée, le remboursement des dépenses du Bonus Prévention sur simple photo de la facture et un "KESAKO 💡" pour aborder les questions que se posent les jeunes au quotidien (études, voyages, emplois...), tout est dans l'appli ÔJI.

Contactez MGEN

3676 Service gratuit + prix appel

par **mgen** ★

Protégés

MGEN prend soin de bien plus que de votre santé

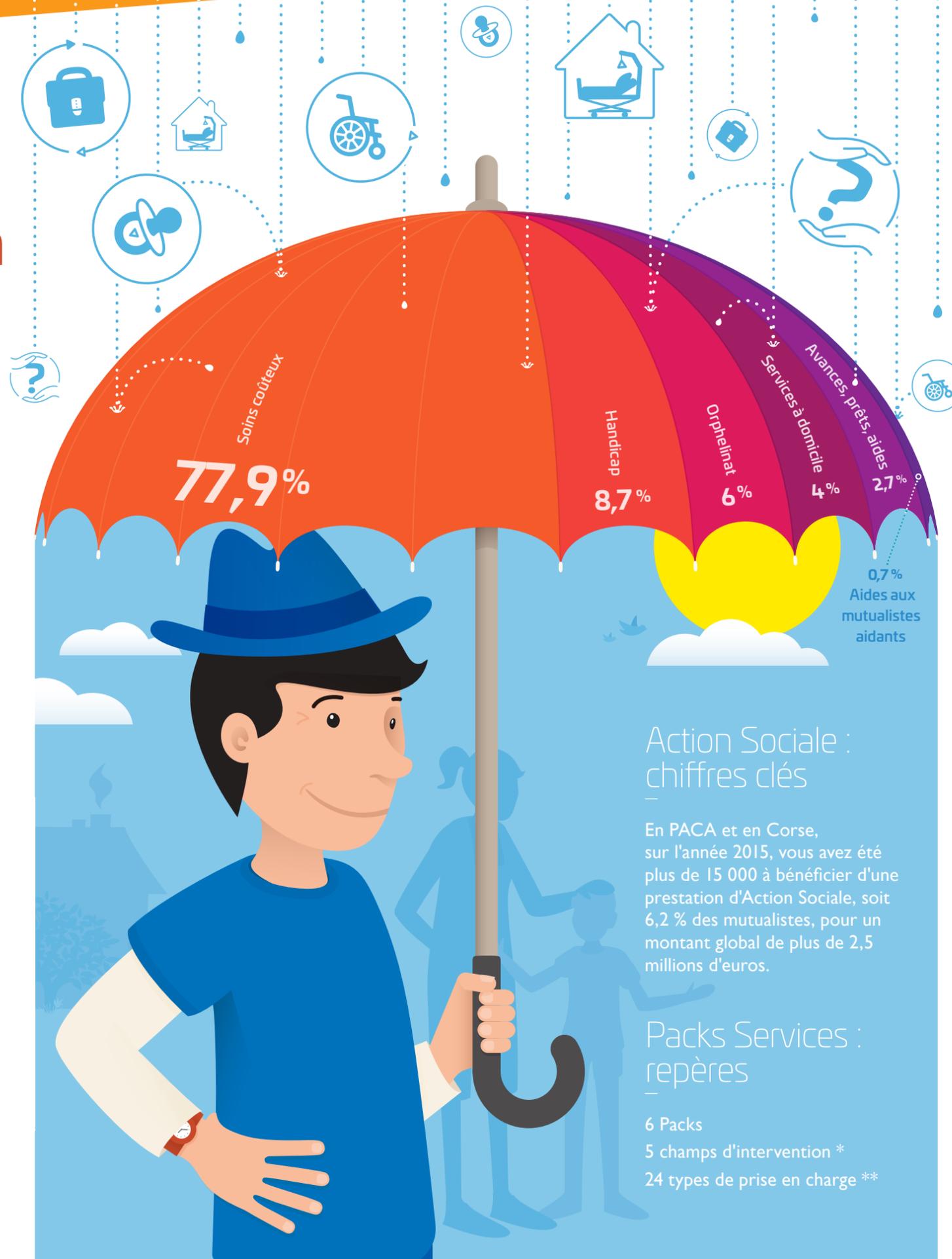
Conformément à ses valeurs mutualistes, MGEN vous accompagne toute votre vie, étape par étape. Mais dans certaines circonstances exceptionnelles ou difficiles, telles qu'une mutation, une longue maladie, ou la perte d'autonomie d'un proche, il est important de pouvoir compter sur un soutien spécifique.

Aussi votre mutuelle renforce-t-elle son action sociale, à laquelle elle consacre un budget croissant (1,5 % des cotisations au niveau national, + 17,5 % entre 2011 et 2015).

Quelles aides ?

L'action sociale MGEN intervient en cas de handicap ou de dépendance, à travers notamment une aide à la prise en charge de services à domicile, de l'aménagement du logement, ou de soins coûteux, et un soutien aux mutualistes aidants. Elle assure également une allocation orphelinat. Le dispositif de solidarité apporte une solution financière d'urgence en cas de coup dur : avance spéciale sur salaire, prêts à taux réduits, ou encore une aide exceptionnelle, sans remboursement.

L'accompagnement mutualiste MGEN, ce sont aussi des Packs Services, proposant par exemple une aide à la recherche d'emploi de votre conjoint, la possibilité de faire garder ses enfants lors d'une hospitalisation, la livraison de repas ou de médicaments pour les personnes immobilisées.



Action Sociale : chiffres clés

En PACA et en Corse, sur l'année 2015, vous avez été plus de 15 000 à bénéficier d'une prestation d'Action Sociale, soit 6,2 % des mutualistes, pour un montant global de plus de 2,5 millions d'euros.

Packs Services : repères

6 Packs
5 champs d'intervention*
24 types de prise en charge**

Qui est concerné ?

Toutes les offres de la gamme MGEN Santé Prévoyance incluent les packs Services et les dispositifs d'actions sociales et solidaires de votre mutuelle. Selon les cas le demandeur peut être l'adhérent, et/ou ses bénéficiaires (conjoint officiel ou notoire et enfants) : pensez à toujours signaler vos changements de situation. Vous êtes fonctionnaires de l'Éducation Nationale ? Des aides spécifiques vous sont accordées dans certains domaines et sous conditions, consultez-nous !

Comment en bénéficier ?

Ces prestations peuvent faire l'objet d'une prise en charge partielle ou totale, ou encore venir compléter celle d'autres organismes habilités tels que les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) ou les MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées). Elles sont attribuées sur demande, voire suite à un repérage de besoins par un collaborateur MGEN, un correspondant en établissement, un élu, ou une équipe de direction. Certaines sont en déclenchement direct, dès signalement de la situation à votre mutuelle, d'autres après étude en Commission des Prestations Spécifiques de la section MGEN concernée.

Renseignez-vous

Demandez les conditions détaillées dans les sections départementales MGEN, via le 3676 ou sur mgen.fr

- *  Hospitalisation ou immobilisation au domicile,
- *  perte temporaire d'autonomie (PTA),
- *  mutation professionnelle,
- *  informations & conseils,
- *  garanties dédiées aux enfants.

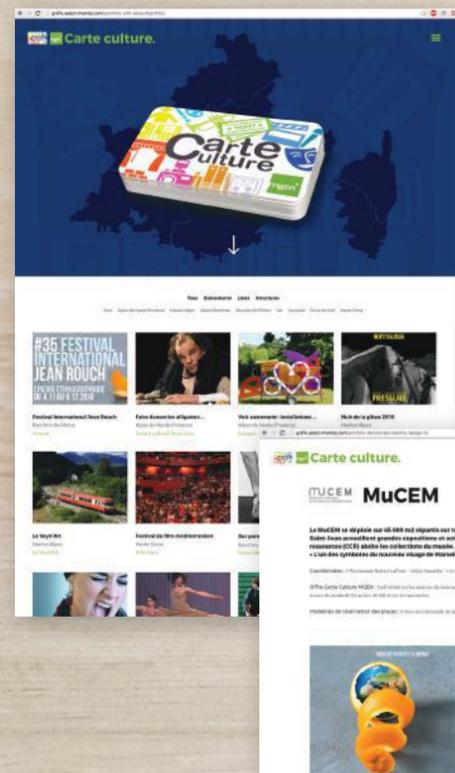
** Livraison de médicaments, transfert post-hospitalisation chez un proche, aide ménagère, service travaux pour aménager le domicile, informations juridiques, ...
Détails des conditions dans la notice d'information des Packs Services téléchargeable sur <http://smarturl.it/nips>, et sur le n° dédié : 09 72 72 27 28, 7j/7 - 24h/24

La Carte Culture MGEN a son site web !

Depuis sa création, la Carte Culture s'est développée dans tous les départements de la région PACA-Corse, chacun avec ses spécificités. Pour que ses adhérents, où qu'ils soient, puissent accéder facilement à l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire, MGEN a mis en place un nouveau site web.

Un outil pratique

Sur carte-culture-mgen.fr, retrouvez tous les événements classés par département et par type de spectacle, mis à jour en temps réel. Conçu en responsive design, le site s'adapte à tous les terminaux, ordinateurs fixes, smartphones, et tablettes.



Des offres sur l'ensemble de notre région

Adhérents MGEN en région PACA-Corse, vous pouvez bénéficier depuis le mois de juin des offres culturelles de nos partenaires dans tous les départements. Plus de 60 structures participent à ce dispositif, du Musée de la Préhistoire de Quinson (04) au festival Arte Mare (2B), en passant par l'Opéra de Marseille (13), le Théâtre Liberté (83) ou encore de nombreux festivals.

Alors, rendez-vous sans attendre sur carte-culture-mgen.fr !

Du 21 janvier au 19 février 2017 Biennale internationale des arts du cirque

La 2^{ème} édition du plus grand festival de cirque au monde

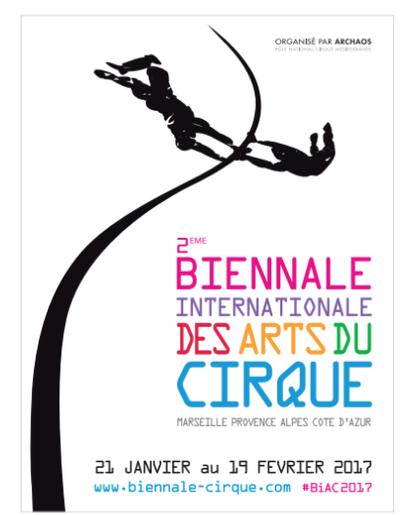
L'édition 2017 de la Biennale Internationale des Arts du Cirque se déroulera du 21 janvier au 19 février 2017.

Vous pourrez découvrir une programmation exceptionnelle, des compagnies régionales, nationales et internationales qui présenteront 63 spectacles dont 26 en création mondiale.

La Biennale s'affirme comme un axe culturel fort de notre territoire, un événement qui attire et émerveille. Un cirque ouvert sur le monde, exigeant et accessible qui mêle prouesse et poésie, se joue des disciplines et respecte sa tradition autant qu'il bouscule les formes.

En 2017, la Biennale est heureuse d'avoir la MGEN comme partenaire et propose à tous les détenteurs de la Carte Culture de bénéficier du tarif réduit sur les 11 spectacles du Village Chapiteaux (plages du Prado à Marseille) et le spectacle "La 7^{ème} vague" au Théâtre du Centaure (sur présentation de la Carte Culture lors du contrôle des billets)

www.biennale-cirque.com
Suivez la biennale sur les réseaux sociaux #BIAC2017



MGEN
& VOUS



SECTION DU VAR MGEN

Suivez l'actualité MGEN du 83, en consultant régulièrement la page de la section du Var.

Vous connaîtrez ainsi les prochaines actions mises en place, les informations concernant la Carte Culture, le Club des retraités...

www.mgen.fr/sections/section-du-var

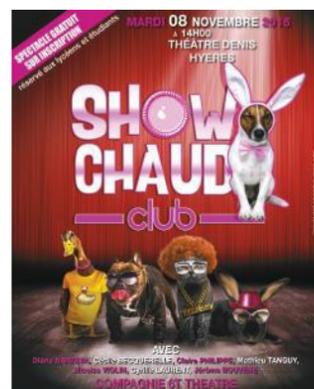
SHOW CHAUD
CLUB



En partenariat avec la ville d'Hyères et la Mutualité Française PACA, MGEN a proposé une action de prévention, dans le domaine de la santé sexuelle, à 200 lycéens.

Le Show Chaud Club, par la compagnie 6T Théâtre, est un spectacle interactif abordant le sentiment amoureux, l'homosexualité, la contraception, la fidélité, la rupture amoureuse, les peurs et tabous liés à la sexualité, la violence conjugale, et la pornographie.

Notez la date du 6 décembre à 20h pour la dernière représentation ouverte à tous au Théâtre du Rocher (av. Max Dormoy - 83130 La Garde).



CONTRATS
COLLECTIFS
EN ENTREPRISE



Pas si obligatoires...

Depuis le 1er janvier 2016, tous les employeurs privés sont tenus de proposer un contrat collectif santé à leurs salariés. Généralement présentés comme intéressants financièrement, on se rend régulièrement compte qu'ils ne sont pas si avantageux. Également, on croit souvent qu'ils sont obligatoires : ce n'est pas toujours le cas.

1. Si ces contrats collectifs sont majoritairement peu onéreux, c'est d'abord parce que la participation de l'employeur est d'au moins 50%, mais aussi parce que ces contrats couvrent généralement peu de risques et sont donc peu protecteurs.

2. Les contrats collectifs ne sont pas obligatoires pour tous : le Code de la Sécurité sociale 2016 (articles L.911-7 et suivants et D.911-2 et suivant) a défini des dispenses d'affiliation, de droit, communes à tous les contrats collectifs. Les offres MGEN, référencées ou labellisées par l'État, ouvrent droit à ces dispenses.

Chaque cas est particulier, renseignez-vous auprès de nos conseillers !

Pour choisir la meilleure solution entre nos offres individuelles et un contrat collectif, contactez-nous via le **3676**

Contact pour étudier la mise en place d'une offre collective santé MGEN dans votre structure : collectifs.paca@mgen.fr

LES VOIX
VAROISES



La voix est un capital à préserver, surtout dans certaines professions. Pour les enseignants par exemple, c'est un enjeu santé important car ils s'expriment à l'oral plusieurs heures par jour et dans un environnement souvent bruyant.

En protégeant sa voix et en adaptant sa manière de l'utiliser, de nombreuses difficultés peuvent être évitées. Souvent un peu de repos suffit, mais parfois une rééducation s'impose, voire une intervention chirurgicale. Pour éviter d'en arriver là et préserver sa voix, il faut bien la connaître et comme pour tout notre corps, une bonne hygiène de vie doit être adoptée. De plus, entraîner sa voix développe sa résistance, son efficacité et sa performance.

C'est pourquoi dans le cadre du Réseau P.A.S (Réseau Prévention-Aide-Suivi), en partenariat entre l'Education nationale et MGEN du Var, sont proposées des animations pédagogiques sur la voix.

Dans la circonscription de Six-Fours dont Mme Lochet est l'Inspectrice de l'Education Nationale, une orthophoniste, Mme Couzinet, intervient sur une période comprise entre octobre 2015 et février 2017 pour 11 séances.

Cette initiative a été impulsée par Mme Schmidt, conseillère pédagogique.

Au final, près de 200 enseignants de maternelle et d'élémentaire auront pu participer à un atelier de formation.

Au-delà de la prévention-santé, apprendre à maîtriser sa voix conduit aussi à une prise de confiance dans la pratique professionnelle !



S.O.S!
CLUB RETRAITÉS



Le club des retraités MGEN 83 existe depuis une trentaine d'années : activités randos, voyages, sorties, vidéo projections, conférences, conversations étrangères...

Ces dernières années, la volonté de se retrouver et un fort esprit de solidarité et d'accompagnement, malgré l'absence de local, ont été plus forts que la déception de se sentir SDF. Malgré des hébergements successifs et les nombreuses visites de locaux qui semblaient encourageantes, aucune concrétisation ne s'est réalisée aujourd'hui.

Certaines activités (peinture, informatique) ont dû déjà être abandonnées, même si un atelier d'espagnol est né pour renforcer ceux d'anglais, d'italien et d'allemand...

Le 12 septembre, comme de tradition en début d'année scolaire, le club a fait sa rentrée à la salle de la Mutualité Française. Mais, sans local, comment se retrouver régulièrement, comment motiver les "troupes" d'animation, comment se projeter dans de nouvelles activités ?

Le club, à travers tous ses adhérents, lance un cri d'alarme pour trouver un local fixe au plus vite ! Il a pour vocation la solidarité, et aujourd'hui, c'est lui qui a besoin d'aide. Sans quoi, MGEN risque de perdre une prestation dans le 83.

Qui sauvera le club des retraités MGEN 83 ?

Vos contacts du Club des retraités MGEN 83 :

Monique Bonniol (coordinatrice) - Tél. : 06 64 61 94 84

Marie-Antoinette Oltra (secrétaire) - Tél. : 07 61 05 45 98

PRÉSTATIONS
SOCIALE
ET SOLIDARITÉ



À MGEN, la solidarité n'est pas un vain mot !

Les adhérents peuvent bénéficier d'une aide de la mutuelle en cas de difficultés passagères.

Plusieurs aides sont possibles : l'aide exceptionnelle, le prêt social (à taux 0%), le prêt service (en partenariat avec la CASDEN banque populaire), le prêt installation MGEN-CASDEN, ou l'avance spéciale.

Les membres élus du Comité de section siégeant à la commission prestations spécifiques ont eu à étudier 67 dossiers de collègues ayant des difficultés financières pour des motifs inopinés, sur l'année 2015.

Depuis janvier 2016, 30 dossiers ont déjà été instruits et des aides ont été apportées aux adhérents pour un montant de 29 600 € (aides exceptionnelles ou prêts sociaux) et 4 000 € ont été proposés pour des prêts services, traités ensuite par la banque partenaire de MGEN.

Pour qu'un dossier puisse être mis à l'étude, l'adhérent doit dans un premier temps avoir sollicité le service de l'action sociale de son employeur, car la prestation MGEN vient en complément de celle apportée par celui-ci.

MGEN propose également son aide pour les adhérents dans les domaines de la perte d'autonomie, de l'aide à domicile, de la dépendance et du handicap.

QUALITÉ
DE SERVICE
MGEN



ENGAGEMENTS QUALITÉ RELATION ADHÉRENT
BIEN FAIRE C'EST SATISFAIRE



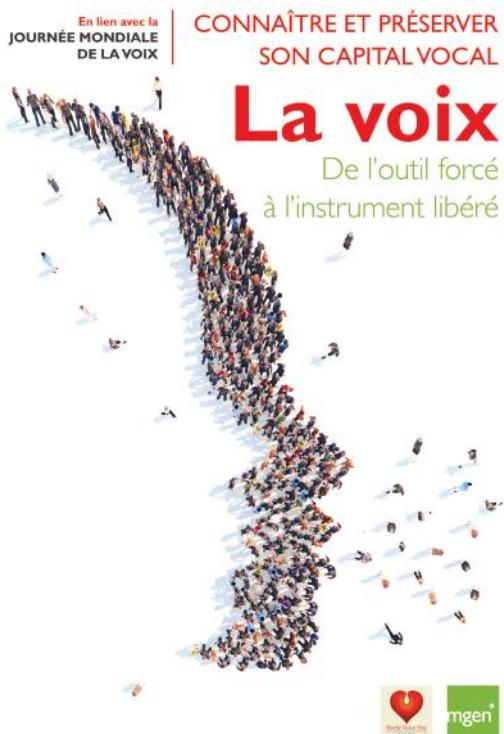
La qualité de service mobilise au quotidien les équipes MGEN.

L'objectif d'assurer proximité et réactivité dans l'accompagnement des adhérents s'est concrétisé par un renforcement et une harmonisation régionale de l'accueil physique et téléphonique. Les collaborateurs des différents centres de service œuvrent pour que l'organisation et les indicateurs liés à nos engagements soient en constante amélioration.

Aujourd'hui, 98% de nos adhérents sont accueillis en moins de 10 mn, 85% des appels téléphoniques relatifs à des situations particulières obtiennent immédiatement une réponse d'un conseiller expert. Les demandes de prises en charge dentaires et hospitalières sont traitées sous 9 jours. Les réclamations font l'objet d'une réponse en moins de 12 jours pour 84%.

Cette volonté MGEN d'offrir une qualité de service optimale à ses adhérents s'est traduite par la certification AFNOR Engagements de service, obtenue et maintenue depuis 2014.

* Données PACA-Corse pour la période allant de janvier à août 2016.



CONFÉRENCE

MGEN vous invite
à une grande conférence
sur la voix le **mercredi 7**
décembre 2016.

Elle se tiendra de **14 h à**
17h30 dans la **salle de**
conférences Maurice Toga
à la **faculté de médecine**

(Site Timone - 27 Boulevard Jean
Moulin - 13005 Marseille).

L'entrée est gratuite et
l'inscription obligatoire

(via formulaire en ligne
<http://hyperurl.co/conferencevoix> ou
par téléphone, au 04 27 84 23 25).

Connaître et préserver son capital vocal : la voix, de l'outil forcé à l'instrument libéré

Pour tout savoir sur cet organe infiniment précieux, instrument du dialogue et de la transmission, tour à tour intime et chaleureux, tonitrueux, indistinct ou lyrique, dont la souplesse est à notre service sans même que l'on ne s'en rende compte, jusqu'à ce que l'on tire un peu trop sur la corde... vocale ! À l'invitation de votre mutuelle, des spécialistes de la voix et de ses lois interviendront durant cette conférence (informations ci-contre).



Entretien avec le Dr Benoît Amy de la Bretèque,
phoniatre du CHRU de Montpellier,
qui interviendra lors de la Journée de la Voix.

En quoi consiste votre spécialisation, la phoniatrie ?

Le médecin phoniatre s'occupe de soigner les troubles de la voix, mais aussi de donner des conseils de prévention, pour éviter d'en avoir un jour. Notamment lorsqu'on exerce une profession exposée, comme c'est le cas des enseignants.

Vous avez beaucoup d'enseignants, dans votre patientèle ?

Oh oui ! Ce sont des tirailleurs en première ligne, avant les acteurs ou les chanteurs, car ils sont moins formés. Ce serait une bonne idée d'intégrer à leur cursus les méthodes efficaces pour entretenir leur voix : respiration, entraînement des cordes vocales... Il faut qu'elles soient bien souples pour vibrer correctement. Le chant est un bon outil, mais il y a des exercices spécifiques plus simples, type mise en voix, ou jeux vocaux.

Quelles sont les pathologies de la voix ?

Des dysfonctionnements soit transitoires et répétitifs, soit permanents, tels qu'une voix éraillée, voilée, un enrrouement. Une fatigue en fin de journée, l'impression d'avoir forcé sur sa voix... Si ces signes sont ponctuels, ce n'est pas grave, mais des épisodes répétés doivent alerter. Une récurrence peut refléter une fragilité.

Que peut-on faire, justement, pour éviter d'être fragilisé ?

L'hygiène de la voix recoupe l'hygiène de vie : s'assurer d'un sommeil régulier, éviter les toxiques, choisir une bonne alimentation, soigner ses dents, ses allergies, ses problèmes respiratoires... Nous vivons dans un environnement très pollué, notamment aux particules fines, c'est à prendre en compte.

Pour en revenir aux enseignants, ont-ils un rôle éducatif à jouer vis à vis de la voix ?

Parfaitement : une fois formés à ces questions-là, lors des échanges à l'oral ils peuvent proposer des exercices adaptés à leurs élèves, ou leur donner des conseils. Les garçons qui muent sont parfois plus fragiles, et chez les filles, il arrive que la mode des émissions telles que The Voice puisse se révéler problématique !